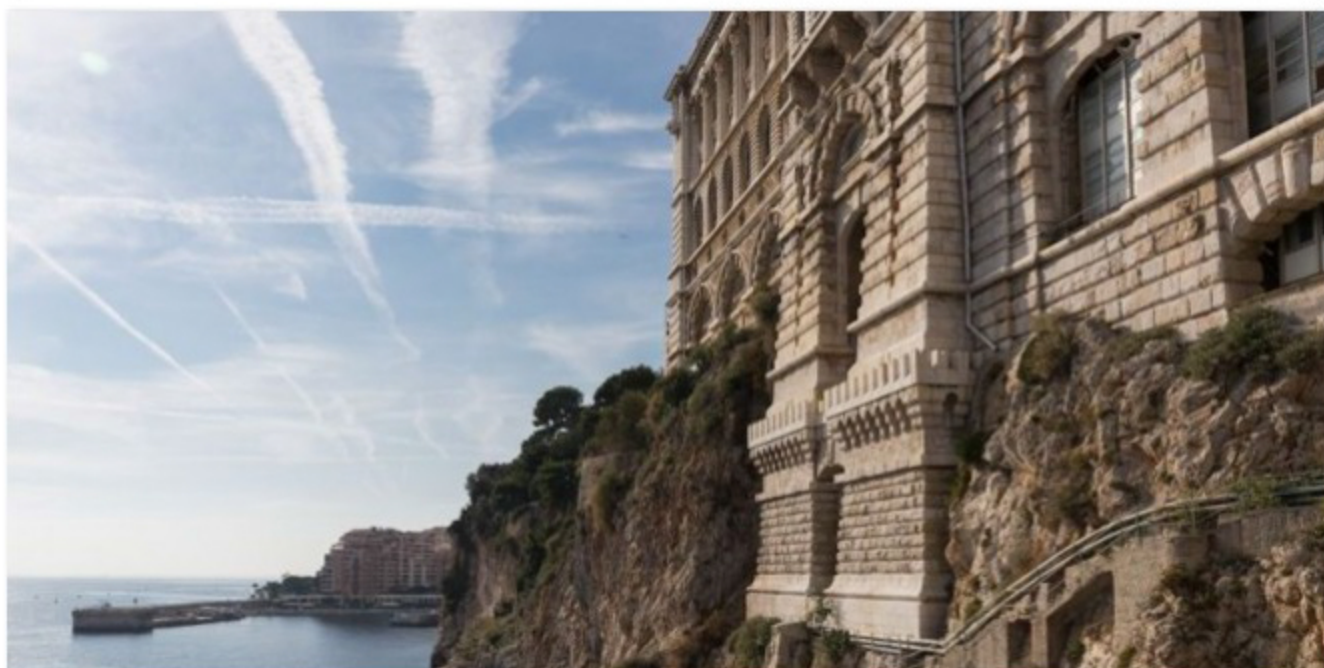




Accueil / BIOTECH / MONACO : LE PARI GAGNANT DU CSM



MONACO : LE PARI GAGNANT DU CSM

🕒 13 février 2017 📁 BIOTECH, Rouges

ÉDITION ABONNÉS – Trois brevets indiqués propriété du CSM en vieillissement, calcification et angiogenèse

« Nous avons trois brevets indiqués en vieillissement, calcification et angiogenèse issus de travaux sur une variété de produits de la mer pouvant avoir des vertus médicales et pour lesquels nous envisageons d'initier des partenariats avec des biotech », souligne Patrick Rampal, président du Centre scientifique de Monaco (CSM), qui reprend : « Ces derniers viendront s'ajouter aux collaborations déjà en place sur d'autres thèmes avec des industriels tels que Roche, l'Oréal, Clarins et Biocodex, mais aussi plusieurs biotech de renom ». C'est un redéploiement réussi pour le CSM. Cet établissement, créé en 1960 à l'initiative du prince Rainier III, a d'abord consacré l'essentiel de ses activités de recherche à la biologie marine. Puis en 2008, sous l'impulsion du prince Albert II, il s'est vu doter d'une mission de recherche élargie.

De nombreuses pistes potentielles de business développement avec des biotech pour le CSM

« Compte tenu des signaux positifs générés grâce à la nouvelle orientation du centre, nous avons pu agrandir nos locaux et surtout engager des discussions autour de business développements potentiels avec des biotech sur les produits issus de nos laboratoires », indique Gilles Pagès, chargé de mission de l'équipe Mécanismes de résistance aux thérapies ciblées du CSM et directeur de recherche à l'Inserm et à l'Institut de recherche sur le cancer et le vieillissement de Nice.



Gilles Pagès, chargé de mission de l'équipe Mécanismes de résistance aux thérapies ciblées du CSM.